

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 137/2022

A la société LEDITAC SARL

Après avoir reçu le contrat n° 001/MF/MINEPST/CABMIN/CGPMP/2020, conclu avec Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre millions cinq cent dix-sept mille quatre cent septante-cinq, soixante-cinq centimes (USD 4.517.475,65) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 04/07/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général